

Compte-rendu de l'audience RASED de mardi 18 novembre 2008 à 18h

Présents :

IA : Mme Cagnat, IEN adjoint à l'IA : M. Luscan, IEN : Mme Chartier, Secrétaire Général : M. Chevrier

Les représentants SNUipp-FSU : Francis Géhin, SE-UNSA : Stéphane Daval et Yann Guillouet, Sgen-CFDT : Etienne Zint, SNUDI-FO : Véronique Géhin,

Les collègues de RASED : Marie LAGARDE, Christian HELLE, Emmanuelle ROUILLON (AREN), Sylvie HANS, Catherine RAFENNE-GERARD, Anne KLEIN, Johanne.BENZADA-LELAURAIN

L'IA a reçu la délégation à 18h.

Les organisations ont fait part de leur opposition au projet de suppressions de 3000 postes de RASED

- perte de l'investissement dans la formation

- Perte de professionnalisme voire abandon de la prise en charge de la difficulté scolaire

- double langage entre priorité à la lutte contre la difficulté scolaire et suppression des RASED

- irrespect des élèves, de leurs familles et des enseignants

Elles ont évoqué la forte mobilisation qui se développe (160 000 signatures de la pétition *sauvonslesrased*).

Les personnels présents ont exprimé leur désapprobation et fait part de témoignages de collègues et de conseils d'écoles. Ils considèrent que la situation, tant sur le fond que sur la forme, constitue de la maltraitance envers les élèves, leurs familles et les personnels.

L'IA :

N'a pas beaucoup plus d'informations que la presse et la loi de finances qui est encore en débat :

- suppression de 3000 postes

- « sédentarisation » des personnels sur un poste devant classe dans une école « fléchée ».

Pour l'instant rien de précis en ce qui concerne les modalités. La période est au questionnement : quelle école retenir, surtout avec une forte ruralité ? Combien de suppression dans le département ?

Dans le département :

67 postes dont 47 E et 20 G. 6 sont vacants affectés au remplacement depuis la rentrée 2008 et 5 sont tenus par des personnels non spécialisés. L'IA ne sait pas combien seront concernés par cette « sédentarisation ».

Pour l'IA

Si elle comprend l'interpellation des personnels, elle précise que l'interrogation est plus ancienne que l'apparition de l'aide personnalisée (60 heures). Un des arguments des décideurs serait le manque de lisibilité de l'action des RASED. La LOLF (« votée à l'unanimité par les élus » rappelle-t-elle.) nécessite une comptabilité précise des dépenses en face des actions menées. La lisibilité y compris dans le département est délicate. Dans ce contexte, l'administration ne parvient pas à rendre compte nationalement de l'efficacité des RASED.

Elle précise également que l'enquête nationale sur les PPRE place régulièrement le RASED comme premier intervenant alors que son rôle devrait être à la marge. L'effort mené dans le département dans ce domaine ne semble pas avoir été suivi dans tous les départements.

La note de service du 6 novembre sur la mobilité des personnels (mouvement) évoque la sédentarisation des personnels de RASED : (cadre des 3000 suppressions)

Précisions de l'IA sur les modalités : le personnel n'est pas mis en surnombre dans une école, il est devant une classe, qui n'est pas une classe spécialisée. Il y a mesure technique de fermeture du poste en RASED et affectation du personnel dans une classe, sur un poste labellisé par l'IA, dans une école à difficultés particulières (soit sur un poste vacant, soit sur un poste rendu vacant après mesure de carte scolaire pour un personnel déjà en place !!!!!!!) Si le personnel rased refuse, il participe au mouvement normal et perd sa bonification indiciaire (66€ par mois). Au départ, l'IA avait estimé à une dizaine les suppressions pour le département (soit 2 ou 3 personnels à « fixer » si on enlève les postes G vacants actuellement), mais il pourrait être plus important !

L'IA précise que d'autres postes ASH sont vacants (22) et peuvent ouvrir des

perspectives aux personnels (SEGPA, UPI,...). Elle favorisera les formations complémentaires pour l'obtention des options correspondantes.

A la question « Les formations G et E ne sont-elles plus envisagées ? »... l'IA répond : « je ne l'ai pas dit. »

Questions en suspens : comment et où nommer les personnels qui passent le CAPASH cette année ?

Bénéficieront-ils de la bonification indiciaire ? Et l'année suivante ? Quel avenir pour les RASED ? L'IA est en attente d'un cadrage national.

Les personnels ont aussi évoqué le manque de moyens qui limitent les interventions des RASED

L'IA a répondu frais de déplacement :

Le département des Vosges dépenserait en moyenne 400€ par poste alors que la moyenne académique est de 373€ et la moyenne nationale de 353€.

(Les notes internes syndicales donnent 370 € en coût moyen national par agent dans le budget 2008,. Action n°3)

La délégation a rappelé sa demande d'une fiche retour pour les remboursements.

Réponse de l'IA :

J'avance sur cette question (IEN et Conseillers pédagogiques) mais je ne peux aller au delà pour l'instant faute de moyens. La réorganisation des services (centralisation au Rectorat) permettra peut-être de répondre à la demande, mais l'IA perdra certainement un personnel.

La délégation a rappelé que, si les modalités de mise en œuvre concernant les personnels avaient leur importance, l'essentiel réside dans la résistance et l'opposition à la suppression des 3000 postes des RASED dans l'intérêt de tous, l'avenir des élèves en difficulté scolaire risquant de coûter cher à la collectivité.

Elle a remis le texte intersyndical national à l'inspectrice d'académie et lui a demandé de transmettre les demandes des personnels et des organisations syndicales

20 heures

Compte-rendu de l'audience RASED de mardi 18 novembre 2008 à 18h

Présents :

IA : Mme Cagnat, **IEN adjoint à l'IA :** M. Luscan, **IEN :** Mme Chartier, **Secrétaire Général :** M. Chevrier

Les représentants SNUipp-FSU : Francis Géhin, **SE-UNSA :** Stéphane Daval et Yann Guillouet, **Sgen-CFDT :** Etienne Zint, **SNUDI-FO :** Véronique Géhin,

Les collègues de RASED : Marie LAGARDE, Christian HELLE, Emmanuelle ROUILLON (AREN), Sylvie HANS, Catherine RAFENNE-GERARD, Anne KLEIN, Johanne.BENZADA

L'IA a reçu la délégation à 18h.